

Rentrée des catéchismes samedi 25 septembre pour les enfants ayant déjà fait la 1^e communion. (10h15 à la maison diocésaine)

NB : L'abbé Ferreira est absent du 6 au 17 septembre.

ACTIVITES

- . **Adoration du Saint-Sacrement** : le premier jeudi du mois de 20h30 à 21h30.
- . **Confessions** : tous les jours après la messe à Périgueux ; avant la messe à Bergerac.
- . **1^{er} samedi du mois à Bergerac** : messe à 11h30 à la chapelle de l'Alba.
- . **Catéchismes** :
 - Primaire et collègue : mercredi et samedi selon les groupes.
 - Eveil à la foi (enfant de 4 à 6 ans) 1/mois le mercredi.
- . **Groupe saint Tarcisius** : enfants de chœur : réunion 1/mois le samedi après-midi.
- . **Cercle saint Jean – saint Charles** : groupe des 15-25 ans 1/mois le samedi.
- . **Chorale** : répétition tous les mercredis à 10h00 à la maison diocésaine.
- . **Domus Christiani** : œuvre auxiliaire pour la sanctification de la famille.

CARNET DE FAMILLE

Mariage : Mademoiselle Béatrice Rochet avec Monsieur Bruno Assémat, le 24 juillet, en l'abbaye de Cadouin.

Décès : Madame Micheline Lauzier le 28 juillet, RIP.



MESSES

Selon la Forme Extraordinaire du Rite Romain

Périgueux : Dimanches et fêtes à 11h00
Église Saint Jean - Saint Charles du Toulon ;
du mardi au samedi à 9 h. (pour certaines fêtes, se reporter à la feuille d'annonces).

Bergerac : Dimanches et fêtes à 9h00
Chapelle Notre-Dame de la Paix de l'Alba
rue A. Thomas.

Honoraires de messe : 16€, Neuvaine : 160 €, Trentain 530 €

Pour contacter M. l'abbé Lino FERREIRA

38 avenue Georges Pompidou 24000 PERIGUEUX
Tel. : 05.53.35.70.81 Courriel : abbeferreira@free.fr

Bulletin : Les personnes qui désirent recevoir *Re Que Diou* par courrier sont invitées à communiquer leur adresse à l'abbé Ferreira. Une participation aux frais de 12 € est demandée pour couvrir les frais.



RE QUE DIOU

Bulletin de la Fraternité Saint-Pierre en Périgord

N° 81 - Septembre 2010

EDITORIAL :

Une nouvelle année scolaire

La période de vacances scolaire est terminée. Nous reprenons le rythme de notre vie ordinaire. C'est pour la plupart d'entre-nous comme un nouveau départ. Une nouvelle année où il nous faudra donner le meilleur de nous-mêmes pour réaliser notre devoir d'état. Dieu est bon, tout au long de cette nouvelle année, Il nous donnera les grâces dont nous avons besoin. Déménagements, changements d'emploi, d'écoles ou de classes, les inquiétudes pour l'avenir ne sont certes pas absentes, mais il nous faut garder un regard surnaturel, car si la vie semble quelque fois pénible ou difficile, Dieu veille, sa Providence à déjà tout prévue.

Dieu prend soin de tout. Il prend soin de tout, même des plus petites créatures, même des oiseaux du Ciel...parce qu'il est bon et suave. C'est sa nature.

Des oiseaux du Ciel, Il en prend soin : « Ils ne peuvent faire ni semailles ni moissons ». Ils ne peuvent faire aucune provision entassée dans les greniers...C'est pourquoi le Père du Ciel qui est bon les nourrit.

Et les nécessités de l'herbe des champs... Il l'orne mieux que Salomon pour le seul plaisir et la seule joie de notre regard. Il fait tout avec mesure, avec sagesse, avec suavité et clémence et vérité. Je peux lui faire confiance. Il est le protecteur de tout, de l'oiseau, de l'herbe. A plus forte raison de l'homme. « Est-ce que nous ne valons pas plus qu'eux » ? Assurément... Alors pourquoi craindre...

Si il est le protecteur de l'oiseau, de l'herbe... Comment ne le serait-il de l'homme, de mon âme qui vaut tout l'univers, dirait Pascal, parce qu'elle spirituelle et immortelle, capable d'admirer.

« Ceux qui cherchent le Seigneur ne manquent d'aucun bien »

Ainsi parce que Dieu est tel, parce qu'il est mon protecteur, parce qu'il veille sur ceux qui le craignent, parce qu'il donne abondamment, je peux me confier en Lui.

C'est donc plein d'espérance et sous le regard de Dieu, mes bien chers amis, que nous commençons cette nouvelle année scolaire. Soyons sans crainte et gardons la joie des enfants de Dieu !

Abbé Lino Ferreira, fssp



Un grand merci

aux

*Petits Chantiers de Saint-Charles
de Versailles*

LE SAINT - SUAIRE DE CADOUIN

Voici ce qu'écrivait le R.P. Carles sur le Saint-Suaire de Cadouin en 1883, texte édifiant, certes, mais qui mérite d'être atténué après les études menées sur ce tissu dans la première moitié du XXème s. et la décision épiscopale qui s'ensuivit.

« Cadouin possède une des plus grandes reliques de l'Eglise, un Suaire de Notre-Seigneur, celui qui couvrait sa tête dans le sépulcre, *Sudarium Capitis*. Le Saint-Suaire arriva à Cadouin, en 1117, après la première croisade, et il provoqua un des plus grands pèlerinages de l'Europe. [...].

La sainte relique existe toujours et attire les pèlerins ; c'est un drap très fin de huit pieds de long (2 mètres 84) et de quatre de large (1 mètre 24). Ce qui le caractérise, ce sont deux bandes de broderie parallèles et inégales, placées vers les deux extrémités du linge. Son culte a été solennellement renouvelé par Mgr Dabert, le 5 septembre 1866, lors de sa translation dans une châsse nouvelle. La confrérie du Saint-Suaire a été rétablie ; des indulgences ont été obtenues ; enfin la principale ostension du saint Suaire se fait tous les ans, le mardi qui suit le 14 septembre. »

Voici le récit rapporté sur un parchemin, affiché depuis 1135 dans l'église :

« Après l'Ascension du Fils de Dieu, un juif converti à la foi chrétienne, déroba le Suaire de la tête de NSJC et le conserva de longs jours. Etant sur le point de mourir, il dit à ses deux enfants : Mes enfants, quel est celui de vous qui voudra garder fidèlement ce Suaire du Seigneur ? A ces mots, le fils aîné, héritier des biens du père prit le Suaire et le vendit à son frère.

O prodige ! Dès ce moment, ses richesses commencèrent à décroître et par suite de divers accidents, il les perdit tout à fait. L'autre fils, au contraire, heureux d'avoir préféré le Suaire de notre Sauveur aux richesses paternelles depuis qu'il l'eut acquis des mains de son frère, devint par la faveur divine très riche en biens temporels, sans être privé des biens célestes.

Ses descendants fidèles le gardèrent jusqu'à la cinquième génération, mais alors les héritiers venant à manquer, le saint Suaire passa entre les mains des juifs infidèles ; ceci, quoique indignes de ce trésor l'ayant conservé avec honneur, devinrent à leur tour, riches et opulents. Or, les juifs fidèles, ayant eu connaissance de ces choses, entrèrent en dispute avec les infidèles au sujet du Suaire et prirent toutes sortes de moyen pour en avoir la possession.

Cette querelle divisa les habitants de Jérusalem en deux parties, les fidèles et les infidèles, qui tous ensemble allèrent trouver le roi des Sarrazins Moaviah. Celui-ci dit aux infidèles : Remettez dans mes mains, le Suaire sacré, que vous possédez. Ils obéirent aussitôt. Le roi, le recevant avec respect

devant tout le peuple assemblé, commanda d'allumer un grand bûcher. Alors, s'approchant du feu, il dit aux deux parties : Que le Christ qu'on dit être mort pour le genre humain, et avoir eu sa tête et sur son corps ce Suaire que je tiens et qui est entre vous un sujet de dispute soit juge et qu'il désigne par la flamme de ce feu quel est celui des deux partis qui doit en hériter.

En même temps, il jeta le saint Suaire dans le bûcher. Le feu n'ayant pu le toucher, il monta au-dessus des flammes à une grande élévation, et après être resté quelque temps comme placé entre les deux parties, il vint tomber par la permission divine du côté des chrétiens. Ceci, rendant grâce à Dieu, levèrent les mains au ciel, et la tête inclinée, ils reçurent le Suaire du Seigneur avec un très grand respect ; ils le portèrent ensuite à Jérusalem en chantant des cantiques de louange et le déposèrent dans le trésor de leur église.

Plus tard, le Suaire fut recouvré par l'évêque du Puy, Adhémar, qui avait fait le voyage d'outre-mer. Au moment de sa mort, il le confia à un de ses chapelains, celui-ci s'étant embarqué pour revenir, mourut sur le vaisseau et laissa son précieux trésor à un clerc qui le servait.

Ce clerc, qui était du Périgord, déposa le Suaire du Seigneur dans une église, dont il avait la charge et qui était voisine de Cadouin. Peu de jours après, s'étant absenté, le feu se mit au village et à l'église, brûlant tout ce que la flamme rencontrait ; mais le coffre voisin de l'autel et contenant le saint Suaire ne fut pas touché.

A cette nouvelle, quelques religieux, qui étaient à Cadouin depuis peu de temps accoururent ; ils rompirent le coffre, et, prenant le vase où était le saint Suaire, ils l'emportèrent au plus tôt dans leur maison. C'était en l'année 1117.

Le prêtre, de retour, ne trouvant pas son trésor, vint le réclamer au monastère ; mais, les moines refusèrent de le rendre, disant qu'ils l'avaient sauvé au péril de leur vie ; alors, il demanda l'habit religieux et resta gardien toute sa vie de la précieuse relique. Après sa mort, il fut enterré sous le pavé de la chapelle de Sainte-Madeleine, non loin du Suaire qu'il avait tant chéri. »

in R.P. CARLES, *Les titulaires et les patrons du diocèse de Périgueux et de Sarlat Périgueux*, 1883, p.161-162



NOTRE-DAME DES SEPT DOULEURS

15 SEPTEMBRE



Debout, la Mère des douleurs se tenait en larmes au pied de la Croix, où son Fils était suspendu.

Son âme gémissante, broyée par la tristesse et la souffrance, fut alors transpercée d'un glaive.

Ah ! quel ne fut pas le chagrin et l'affliction de cette Mère bénie du Fils unique de Dieu.

Quel ne fut pas l'amertume et la désolation de cette tendre Mère à la vue des tortures de son auguste Fils !

Quel est celui qui ne verserait des larmes, en voyant la Mère du Christ en un tel supplice.

Qui pourrait, sans être ému de pitié, contempler la Mère du Christ, compatissant avec son Fils.

Pour les péchés de son peuple, elle voit Jésus dans les tourments, et livré aux fouets.

Elle voit son doux enfant mourant,

abandonné jusqu'à son dernier soupir.

O Mère, fontaine d'amour, faites-moi sentir la violence de votre peine, afin que je pleure avec vous.

Faites que mon cœur brûle d'amour pour le Christ, mon Dieu, afin que je lui complaise. O sainte Mère, gravez les plaies du Crucifié profondément en mon cœur.

Des blessures de votre Fils qui a daigné tant souffrir pour moi, faites-moi partager les tortures.

Faites-moi pieusement pleurer, avec vous, et compatir au Crucifié tant que je vivrai.

Me tenir debout tout près de la Croix, avec vous, et m'associer à votre deuil : c'est là mon désir.

O Vierge, illustre entre toutes les vierges, ne me soyez pas amère, faites-moi gémir avec vous.

Faites que je porte la mort du Christ, faites que je partage sa Passion, que je garde le souvenir de ses plaies.

Faites que je sois blessé de ses blessures, que je sois enivré de la Croix et du Sang de votre Fils.

Pour que je ne sois point consumé par les flammes, que je sois défendu par vous, au jour du jugement.

O Christ, au sortir de cette vie, donnez-moi, par votre Mère, de parvenir à la palme de la victoire.

Quand mon corps mourra, faites qu'à mon âme soit accordée la gloire du paradis.

Ainsi soit-il.

SAINT PIE X

3 SEPTEMBRE

« Les vrais amis du peuple ne sont ni révolutionnaires, ni novateurs, mais traditionnalistes ». Le saint Pape qui prononça ces mots, il y a près d'un siècle est Joseph Sarto surnommé dans son enfance « Beppi » mais que l'on connaîtra mieux sous le nom de Pie X. Il est né à Riese, petit village italien, le 2 juin 1835.

D'une famille très modeste

Deuxième de dix enfants, il entrera au séminaire de Padoue et sera ordonné prêtre à 23 ans. Vicaire tout d'abord pendant neuf ans à Tombolo, il sera ensuite, huit années durant, curé de Salzano. Levé à quatre heures du matin, couché à 11 h du soir, il se donne à sa charge sans compter, pour les âmes qui lui sont confiées.

Il aimera lui-même à se définir plus tard comme un « curé de campagne » et il gardera toute sa vie cette simplicité première. Dans sa charge paroissiale, il développe toutes les qualités naturelles et surnaturelles du Pasteur. Le Pape Pie XII dira de lui dans son discours de béatification qu'« il fut un Pasteur et un bon Pasteur ». Tout à tous, il fera la conquête des âmes.

Un évêque au confessionnal

Sa sainteté ne tarde pas à le faire remarquer et le voilà maintenant nommé chancelier à Trévise, chanoine à la cathédrale et directeur spirituel du séminaire. Puis, en 1884, il est sacré Évêque de Mantoue, diocèse réputé difficile, où en moins de cinq ans, il resserrera la discipline du clergé, relèvera la ferveur des séminaristes et remettra de l'ordre dans les affaires administratives.

Qui ne se souvient de ses visites pastorales où il lui arrivera même une fois, à l'improviste, de prendre au confessionnal la place du curé (qui ne s'était pas encore réveillé alors que ses fidèles, eux l'étaient) : leçon inoubliable pour ce dernier... En 1892, il reçoit avec le chapeau cardinalice, le Patriarchat de Venise. A la mort du Pape, partant pour le conclave, il dira à ses fidèles en quittant Venise : « Soyez tranquilles, je prends un billet aller et retour : vivant ou mort, je reviendrai à Venise ».

Il n'y reviendra pas vivant : le voilà élu Pape le 4 août 1903 ; après avoir tout d'abord refusé cette suprême charge dont il se sentait indigne ; en pleurant, il l'acceptera finalement sous la pression des cardinaux : « je l'accepte comme une croix » dira-t-il. Son programme est bien simple ; il est, selon l'expression de S. Paul, « de tout restaurer dans le Christ afin que

le Christ soit tout en tous » (*omnia instaurare in Christo*).

La tâche sera dure ; il accède au Souverain Pontificat au moment de la séparation de l'Eglise et de l'Etat en France. « *Qu'il faille séparer l'Etat de l'Eglise, c'est une thèse absolument fausse et une très pernicieuse erreur. Basée en effet sur ce principe que l'Etat ne doit reconnaître aucun culte religieux, elle est tout d'abord très injurieuse pour Dieu... En vertu de notre suprême autorité dont nous jouissons comme tenant la place du Christ sur terre, nous la condamnons comme injurieuse au Dieu très bon et très grand, contraire à la constitution de l'Eglise, favorisant le schisme* ».



Contre le modernisme

Mais c'est surtout contre le modernisme qu'il aura à lutter ; modernisme qu'il qualifiera « *d'égout collecteur de toutes les hérésies* ». Ici, comme le dira Pie XII, il faut un « *champion de l'Eglise* » n'hésitant pas à prendre les mesures fortes nécessaires pour redonner son droit à la vérité ; hérésie moderniste dont malheureusement on retrouve ici et là bien des aspects aujourd'hui.

Il fut aussi un grand défenseur de l'idée de « *chrétienté* » : « *Il faut le rappeler énergiquement dans ce temps d'anarchie sociale et intellectuelle où chacun se pose en docteur et en législateur, on ne bâtit pas la cité autrement que Dieu ne l'a bâtie ; on n'édifiera pas la société si l'Eglise n'en jette les bases et ne dirige les travaux ; non, la civilisation n'est plus à inventer ni la cité nouvelle à bâtir dans les nuées. Elle a été, elle est : c'est la civilisation chrétienne ; c'est la cité catholique* ».

Saint Pie X sera également bien sûr, le Pape de la Communion fréquente, encourageant les enfants à recevoir la Sainte Communion « *dès qu'ils savent distinguer le pain eucharistique du pain ordinaire et corporel et peuvent s'approcher ainsi avec dévotion de l'autel* ». Le 4 août 1914, Il achèvera enfin son pèlerinage terrestre à l'aube de cette grande guerre qu'il avait tant redoutée.

Prière et beauté

« *Pape de la doctrine chrétienne* » comme l'appelait Pie XII, Curé et Évêque « de terrain » au sens extrêmement pratique, oserait-on dire, il reconnaissait l'importance de la belle liturgie ; il voulait que « *son peuple prie sur de la beauté* ». Une de ses toutes premières encycliques s'attacha à restaurer le chant grégorien trop maltraité alors.

Dans le discours prononcé lors de sa canonisation, le Pape Pie XII dira de lui : « *une des preuves les plus significatives de sa conscience sacerdotale fut l'ardeur avec laquelle il s'efforça de renouveler la dignité du culte* ».